

Il est difficile d'évoquer le souvenir de l'église de Durette sans rappeler aussi le nom d'un de ses derniers curés, le vénérable abbé Jean-Gabriel Boscary, demeuré à la tête de la paroisse pendant vingt-neuf années, de 1751 au 18 octobre 1780, jour où il mourut âgé de soixante-sept ans.

Né à Saint-Côme, petite ville du Rouergue, et issu d'une vieille famille de notaires établie dès le xiv^e siècle à Sévérac-le-Château, autre ville de la même province, M. Boscary avait été attiré en Beaujolais par son oncle, M. Jean Boscary, curé de Saint-Lager (22).

Nous avons vu qu'en 1573 le château de La Pierre ne possédait que droit de basse justice sur l'étendue de sa seigneurie. Ce fut en 1603 seulement que messire Antoine d'Ars, sieur de Durette, acheta des Commissaires du duc de Montpensier, baron de Beaujolais, la justice haute de la paroisse (23).

dépendances dans la paroisse de Régnié (*Ecclesia sancti Martini in Regniaco villa cum appenditiis*). L'église de Régnié est passée de temps immémorial sous le vocable de Saint-Jean l'Évangéliste.

(22) M. Jean Boscary avait été nommé en 1715 à la cure de Saint-Lager par le chapitre de Saint-Paul de Lyon, auquel appartenait ce droit de nomination. Il mourut le 9 septembre 1753, âgé de soixante-dix-sept ans, et fut inhumé dans le chœur de l'église. Sa pierre tombale s'y trouve encore.

(23) V. *Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu*, par le baron Ferdinand de La Roche La Carelle. Lyon, imp. Perrin, 1853, tome II. Et aussi *Manuscrit* in-folio de la grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 17634 du catalogue Coste, concernant les nombreuses aliénations de rentes et justices consenties en Beaujolais pendant les années 1603 et 1604, devant Gaudet, notaire royal du bailliage à Villefranche.

L'historien Louvet dit que La Pierre possédait la justice de la paroisse à cause du *château de Durette ou Tour-Bourdon*, château depuis longtemps démolé et dont nous avons expliqué plus haut la position. M. de